

Sion, le 27 novembre 2012

Embargo jusqu'au 27 novembre à 10h

Communiqué de presse

Alcool et protection de la jeunesse

La situation s'améliore...

mais plus du tiers des commerces testés vend encore de l'alcool à des mineurs

De mars à octobre 2012, Addiction Valais, la Police Cantonale et les Polices Municipales Valaisannes ont réalisé une campagne de sensibilisation comprenant des achats tests d'alcool dans 8 villes valaisannes (Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Raron, Visp, Naters et Brig). Après une large information des milieux concernés, ce sont plus de 300 tests qui ont été menés.

Lors du premier achat test d'alcool, 37% des commerçants ont vendu de l'alcool à des mineurs. A l'issue de la campagne, le 13% des commerces testés, des récidivistes, ont fait l'objet d'une annonce aux autorités compétentes. Ces chiffres confirment la nécessité et la pertinence de telles mesures. Une nouvelle campagne sera d'ailleurs conduite en 2013.

Une situation problématique

La vente de vin, de bière et de cidre est interdite aux mineurs de moins de 16 ans, et celle de spiritueux et alcopops aux moins de 18 ans¹. Or, beaucoup de commerces sont encore en infraction. Une situation problématique car trop de jeunes peuvent encore acheter de l'alcool avant l'âge légal².

Dans l'optique d'améliorer cette situation et de préserver la santé des jeunes, Addiction Valais, la Police Cantonale et les Polices Municipales Valaisannes ont élaboré un concept de prévention³. Ce dernier comprend une phase de sensibilisation ainsi que la pratique d'achats tests d'alcool effectués par des mineurs sous la supervision de professionnels.

Responsabiliser les points de vente

Les objectifs de cette action sont de renforcer le partenariat autour de la protection de la jeunesse, de sensibiliser les commerçants aux problèmes liés à la consommation d'alcool chez les jeunes ainsi que d'observer l'application des lois relatives à la protection des mineurs.

¹ Loi fédérale sur l'alcool, art 41, Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels, art 11, Code pénal, art 136,

² Résultats des achats test d'alcool en Suisse en 2008 : La moyenne globale des ventes illicites d'alcool aux mineurs est de 35,6% (en 2000 lors des 1^{er} achats tests d'alcool, elle était de 83,5%). Ce chiffre est le résultat d'une enquête menée en 2008 "Achats-test d'alcool en Suisse". Etude de l'institut de sondage FERARIHS (www.ferarihs.ch) sur mandat de l'OFSP et la RFA.

³ Consultez le concept sur www.addiction-valais.ch

Afin de réaliser ces objectifs dans un esprit de collaboration, les commerçants sont préalablement informés de la mise en œuvre de ce projet dans leur région via un courrier et une visite de sensibilisation sur site.

Après plusieurs actions menées de manière locale depuis 2008 cette campagne de sensibilisation pertinente et efficace⁴ s'est déroulée en 2012 sur un plan cantonal.

Des pratiques inquiétantes

Les consommations précoces d'alcool ou encore les épisodes répétés d'ivresses⁵ chez les mineurs sont encore trop souvent banalisés par la société. Pourtant, ils constituent un sujet de préoccupation majeur pour leur santé. Les enfants et adolescents sont particulièrement fragiles et vulnérables face à l'alcool. En plus des risques liés à la santé, des accidents et des problèmes de violence, il existe une corrélation évidente entre précocité des consommations et consommations problématiques à l'âge adulte. Des actions et un effort commun doivent être entrepris pour enrayer ces phénomènes et retarder l'âge d'entrée en consommation des jeunes. Les achats tests d'alcool sont une des mesures importantes œuvrant dans ce sens.

Prévenir, l'affaire de chacun

Cette mesure de protection de la jeunesse bénéficie d'un large soutien puisque GastroValais, la Régie fédérale des alcools, la FRAPEV, le CIPRET-Valais, le Service de la consommation et le Tribunal des mineurs complètent la liste des partenaires.

Addiction Valais

Polices Municipales Valaisannes

Police Cantonale

Renseignements sur les achats tests d'alcool :

Addiction Valais : Patrick Suard, resp. prévention, 079 699 37 40,

Police Cantonale : Jean-Marie Bornet, Chef information et prévention, 079 220 49 89

Pour plus d'informations sur le concept des achats tests d'alcool : www.addiction-valais.ch

Renseignements sur les achats tests d'alcool en Suisse :

www.ferarihs.ch et <http://www.eav.admin.ch/themen/00593/index.html?lang=fr>

⁴ Les achats-test constituent une mesure appropriée et efficace pour sensibiliser les commerçants et réduire la vente d'alcool aux jeunes. Etude de l'institut de sondage FERARIHS, 2008.

⁵ www.addiction-info.ch, Faits et chiffres, alcool, jeunes